L'Ami des Lois de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 23 SEPTEMBRE 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & COMP.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. A. DUPOUR.
DUVERGER. S. HARBY.
N° 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
VENDREDI MATIN, 23 SEPTEMBRE.

POUR LE CONGRES.
DEUXIEME DISTRICT.
T. G. HUNT.

Trésorier d'Etat :
J. N. HAWTHORNE, de la N.-Orléans.

Auditeur des Comptes Publics
JOHN E. King—de St-Landry

Surintendant des Ecoles Publiques
A. H. LAMON—de Ouest-Baton Rouge

Comité Central Whig de l'Etat.

Une assemblée de ce comité, tenue jeudi soir, dans la Nouvelle-Orléans, les délibérations, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Résolu, Que une Convention whig pour la paroisse de la Nouvelle-Orléans, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, sera tenue le 1er sept. tenue le 1er. M., dans la salle des délibérations du Comité Central Whig de l'Etat, à 8 heures de la rue Union et du Passage de la Bourse à effet de nommer des candidats, dans la paroisse Orléans et ville de la Nouvelle-Orléans, pour les deux chambres des représentants, pour siéger, et nommer un trésorier pour chacune des Trésorier, Second, Troisième, Quatrième et Cinquième Cours de District et de la ville de la Nouvelle-Orléans, et trois de paroisse.

Résolu, Que des Conventions de districts pour les 1er, 2e et 3me districts municipaux de la ville de la Nouvelle-Orléans se réuniront le même jour, à la même heure et au même endroit que la Convention de paroisse, et que la Convention du 1er district municipal pour le district, pour siéger, et nommer un trésorier pour le district municipal, M. dans la salle des délibérations de l'Association Centrale Whig du troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Moreau et Pelite Ulma, à l'encoignure des rues des Chartres et Victoria à l'effet de nommer des candidats pour toutes les places qui doivent être remplies par les districts respectifs, savoir :

Le Convention du premier district nommera des candidats pour premier et second Juges de Paix, un juge de paix, chacune des cours de district des Juges, et un candidat de la taxe d'Etat.

Convention du Second District nommera des candidats pour Troisième et Quatrième Juges de Paix, un Constable pour chacune des Cours des dite Juges et un Collecteur de la Taxe d'Etat.

Le Convention du Quatrième District nommera un candidat pour Juge de Paix, et un Constable de la Cour du Juge de Paix, et un candidat pour la place de Collecteur de Taxes d'Etat.

La Convention du Quatrième District nommera des candidats pour deux Juges de Paix, un Constable pour chacune des Cours des dits Juges et un Collecteur de la Taxe d'Etat.

Les whigs se sont portés avec empressement à des assemblées primaires, et l'ardeur dont ils sont animés est d'un heureux augure pour l'avenir.

LA GUERRE EN EUROPE.—Une dépêche telégraphique nous apprend que les lettres européennes reçues par le *Niagara* sont arrivées à Mobile. Elles seront donc reçues aujourd'hui à la Nouvelle-Orléans.

ARMÉE TURQUE.—Le bruit s'est répandu récemment à Washington que les gouvernements anglais et français avaient protesté auprès du gouvernement américain contre la conduite tenue par le capitaine Ingraham dans le port de Smyrne. Une dépêche nous apprend que le *National Intelligencer* tient à démentir cette semi-officielle authenticité de cette rumeur.

HENRY R. W. HILL.—Une réunion spéciale de la Grand Loge de la Louisiane a été tenue hier soir, et des résolutions présentées au sujet de la mort de M. Hill. On verra plus loin le simple rendu de la séance. La Grand Loge a mis la salle de ses séances serait tendue jusque à la prochaine communication régulière.

NOUVELLES EUROPEENNES.

Nous avons déjà publié un résumé des nouvelles européennes apportées par le *Franklin*. Les détails qui nous sont parvenus hier nous permettent de les compléter.

Il est maintenant certain que la Porte a accepté le projet de médiation des puissances que sous la réserve d'une légère modification. Le *Journal des Débats* a publié un article qui a cru une sorte de panique à Paris. On croyait tout rompu entre la Porte et la Russie. Ces alarmes ont paru extrêmement exagérées, car il n'y a rien, avec tout ce qui précède, de modification demandée par la Porte qui puisse de nature à changer les intentions du czar.

Voici le projet de note approuvé par les puissances et proposé simultanément à la Russie et à la Sublime Porte :

La Turquie n'hésitera n'avant rien de plus à faire pour se retablir, entre elle et sa majesté l'Empereur de Russie, les relations de bon voisinage et de parfaite intelligence qui ont malheureusement été altérées par des récentes et peu graves complications, à prix soigneusement à tâche de faciliter les moyens d'éliminer les traces de ce malheureux.

Considérant suprême, en date du ... les ayant conduite à cette décision impériale, la Sublime Porte est bien loin de prétendre à ne pas reconnaître le comte de Nesselrode. Si, à cette époque, les empereurs de Russie ont toujours leur arrêté ambitieux pour le maintien des immunités et privilèges de l'église orthodoxe grecque dans l'empire ottoman, les sultans ne se sont jamais refusé à les consacrer de nouveau par des actes spéciaux et attestant de leur bienveillance et constante bienveillance à l'égard de leurs sujets chrétiens.

Sa majesté le Sultan Abdul Medjid aug. régénérant des mêmes dispositions et voulant donner à sa Majesté l'Empereur de Russie un témoignage de son amitié la plus sincère, n'a pas hésité à ordonner l'application des mêmes faveurs et immunités dont son auguste ami et allié, et à la grande puissance orientale considérée dans les stipulations dont son aïeule le prince Mavrocordato s'était rendu l'organe près de la Sublime Porte.

Le soussigné, par conséquent, reçu l'ordre de déclarer, par la présente note, le gouvernement de sa Majesté, le Sultan tenant fidèle à son intérêt et à l'esprit des stipulations du traité de Kutchuk Kainardji et d'Adrianople, relative à la protection de cette chrétienne, de sa Majesté regarde comme étant de son honneur de faire observer à tout jamais, et de préserver de toute atteinte, soit présente, soit dans l'avenir, les immunités des privilèges spirituels qui ont été octroyés par les augustes aïeux de sa Majesté à l'église orthodoxe grecque, et qui sont maintenus et confirmés par elle; et, en outre, à faire participer dans un esprit de haute équité le rite grec aux avantages accordés aux autres rites chrétiens par conventions ou dispositions particulières.

Au reste, comme le firman impérial qui vient d'être rendu en faveur du clergé grec, et l'accoutumé la confirmation de leurs privilèges spirituels, devra être enregistré comme une loi temporaire de cet ordre exceptionnel, et comme, en outre, la proclamation de ce firman, qui donne toute sécurité, devra faire disparaître à jamais toute crainte à l'égard du rite grec, qui est sous la protection de sa majesté l'Empereur, je suis heureux d'être chargé du devoir de faire la présente déclaration. Quant à la garantie que l'Europe se sera réciproquement des lieux de visitation de Jerusalem, il résulte du firman revêtu de l'iradé Hamaïoun du 15 de la lune de Rebiul-Ahir (mois février 1852), expliqué et corroboré par les firmans, que l'intention formelle de S. M. le Sultan est de faire exécuter sans aucune altération ses décisions antérieures. La Sublime Porte en outre, promet officiellement qu'il ne sera apporté aucune modification à l'état de choses actuellement établi, sans avoir préalablement de France et de Russie, et sans préjudice aucun pour les différentes communautés chrétiennes.

Pour le cas où la cour impériale de Russie en serait à demander, il serait assigné une localité convenable dans la ville de Jerusalem, où dans les environs, pour la construction d'une église, pour la célébration du service divin par les ecclésiastiques russes, et d'un hospice pour les pèlerins russes indigents ou malades de la même classe.

La Sublime Porte s'engage dès à présent à ne rien faire au regard du acte solennel qui précède et ses fonctions sous la surveillance spéciale du consul général de Russie en Syrie et en Palestine.

Le soussigné, &c.

La nouvelle des ravages effrayans exercés à la Nouvelle Orléans par la fièvre jaune a causé une sensation extraordinaire en Europe.

Le cotton a eu les recemment sur un des chemins de fer de Londres. Le lord maire de Londres et l'évêque de Limoges se trouvaient dans un des wagons. Ils ont été légèrement contusionnés.

Un ambassadeur de Maroc est attendu incessamment à Londres. Il vient pour régler à l'amiable le différend existant entre les deux pays.

Le prince Murat a donné à Marseille un grand dîner aux officiers de la frégate américaine *Cumberland*.

ONZE AMERICAINS MASSACRES.

Une lettre de Magoffinville, petit village situé à la frontière de Texas, nous apprend que les Apaches ont massacré dernièrement onze Américains. Treize habitans bien armés s'étaient mis en route pour retrouver des chevaux qui leur avaient été volés. Ayant rencontré un parti d'Indiens ils n'hésitèrent pas à leur livrer bataille, mais les Apaches étaient au nombre de deux cents. Des trois Américains qui échappèrent à l'horrible boucherie un seul a succombé plus tard. A la nouvelle de massacre, vingt hommes furent envoyés de fort Fillmore, mais arrivés à Magoffinville ils refusèrent d'aller plus loin en disant avec raison qu'ils ne pourraient pas tenir contre deux cents sauvages.

M. EDWARD EVERETT ET LA CONVENTION TRIPARTITE.— L'honorable Edward Everett vient de publier sa réponse à la lettre de lord John Russell sur la convention tripartite proposée au gouvernement américain. M. Everett y a, à ce qu'il paraît, déployé la même vigueur de logique que dans sa première réponse aux propositions de la France et de l'Angleterre.

La fièvre jaune sévit avec rigueur à Green Springs, dans l'Etat de l'Alabama.

MOBILE.—Le Bureau de Santé de Mobile annonce 17 décès dont 14 causés par la fièvre jaune dans la journée du courant.

Une grande maison a brûlé dans la rue Walnut, prise fou lundi dernier et a été entièrement détruite.

Les journaux nous apprennent qu'une crue a eu lieu dans l'Alabama et le Bigbee.

MASSACHUSETTS—La Convention *free soiler* du Massachusetts a désigné M. Henry Wilson pour la place de gouverneur et M. Amasa Walker pour celle de lieutenant gouverneur.

GUANO—Le commerce du guano prend une grande extension aux Etats Unis, cet admirable engrais étant de plus en plus recherché des agriculteurs. On pense qu'il égalera l'année prochaine celui de l'Angleterre et que dans quelques ans il se vendra quatre fois plus de guano aux Etats-Unis que dans la Grande Bretagne.

LE COTON EN GEORGIE.— Le *Republican* de Savannah estime à plus de 500,000 balles la production annuelle de coton en Georgie.

CHRONIQUE LOCALE.

INHUMATIONS *dans les différents cimetières de la ville, pendant les vingt-quatre heures expirées jeudi, 22 du courant, à 6 heures du matin.*

	fièvre jaune.	autres maladies.	Total
Cimet. Protestant, 1re sect.	1	2	3
Cypress Grove No 1.	1	1	2
Cypress Grove No 2	2	3	4
Cimet. Hôpital de Charité.	4	0	4
Cim. de St Patrick.	3	0	3
Cimet. Catholique No 1, 2e dist.	0	1	1
Cimet. Cath. No 2, do	1	1	2
St. Vincent de Paule, 2e dist.	2	2	4
Cimet. Lafayette 4me dist.	4	4	8
Total.	20	14	34

Hopital de Charité.—Officiel.

Rapport de l'Hôpital de Charité pour les vingt-quatre heures expirées mercredi, 21 courant, à minuit :

Admis.....21
Renvoyés guéris.....21
Morts.....3 dont 3 de fièvre jaune.

H. VANDERLINDEN, Commis.

Nouvelle-Orléans, 22 septembre 1853.

AFFAIRE DE MEURTRE.—L'instruction de l'affaire de John Vi pour meurtre de Wm. H. Filkins, a eu lieu hier devant le recorder du premier district. Les avocats ont fait de la défense. Plusieurs dépositions ont été entendues. Les témoins à charge ont déclaré que le détenu et le prévenu étaient, depuis deux ans, ennemis irréconciliables. Le vendredi 1 16 courant, Filkins, accompagné de deux charpentiers, se rendait à Algiers pour prendre le bateau à vapeur Red River auquel il devait faire des réparations. En revenant au débarcadère du ferry, il rencontra Fleming qui, en l'apercevant, s'écria plaisant qu'il tenait sa main et lui fit sur lui. Lorsque cet coup leva la tête, Mr Fleming, un des charpentiers qui l'accompagnait Filkins s'écria : "Fleming, ne tirez pas", mais celui-ci répondit : "Si m'a menacé" et le coup partit. Lambaire se logea dans le côté droit, dans la partie inférieure du ventre. Le lendemain Filkins mourut d'une hémorragie intérieure.

Filkins a déclaré en expirant, peu d'instans avant d'expirer, qu'il n'avait pas échangé une seule parole avec le prisonnier lors de leur rencontre.

Fleming, en traversant le fleuve, dit aux charpentiers qu'il ne tirait pas de sa main qu'il n'était connaître que Filkins avait en effet le dessin de le tuer, et qu'il lui importait fort peu d'être pendu pour cette action.

La Cour, après avoir entendu tous les témoignages, a renvoyé Fleming devant la première Cour de District, sous une caution de 10,000 dollars.

CONVOCATION DES CONSEILS—A la demande du comité de finances, le Maire avait convoqué hier le conseil des Aldermans et celui des Assistants Aldermen, mais ce dernier seul a siégé. Il paraît qu'un vertu d'une ordonnance adoptée par le Conseil Commun avant qu'il s'ajourne, le comité de finance avait approuvé un certain compte et autorisé le contrôleur à l'émettre, en annulant un chèque de même montant de cette réclamation. Le contrôleur, ne se trouvant pas autorisé par l'acte de Consolidation, a refusé de donner le mandat pour plus de $1000, à moins qu'une résolution ait été prise au préalable par la majorité des membres du comité de finances. Le compte en question avait été présenté par J. G. Fanning, shérif de la paroisse Jefferson, pour les frais de publication d'avis aux personnes qui n'avaient pas payé leurs taxes. Le montant en était de $1020 50.

Après de longues discussions, le Conseil adopté une résolution autorisant le paiement du compte.

FAUX.—Lars Fogerty comparaissait hier devant le recorder Winter sous prévention de s'être introduit dans le bureau de la Recette du Canal, au Nouveau Bassin, dans l'intention de voler. Après l'audition des témoins, la Cour a renvoyé l'affaire devant le Jury Lorier.

VOIES DE FAIT—Archibald Murphy, demeurant dans la rue Gallatin sera bientôt à répondre à l'accusation de s'être porté à des voies de fait contre John Bill.

ACQUITTÉ—G. Tracy que Catherine Reit avait accusé de vol s'est présenté à la barre en or de son mari, a été hier, un magistrat devant le recorder du deuxième district et a été acquitté.

TENTATIVE DE VOL.—Stephen Leary a été envoyé hier par le recorder devant le premier district, pour s'être caché dans une maison de la rue St Marc, dans l'intention d'y commettre un vol.

CHRONIQUE DES CAMPAGNES.

LA FIÈVRE DANS LA PAROISSE ASSOMPTION.—On lit dans le *Pionnier de l'Assomption* du 18 courant :

Nous nous sommes considérés trop tôt dans cette paroisse à l'abri de l'épidémie qui désole la Louisiane. Si nous ne sommes pas décimés, nous nous sommes du moins bien rapprochés de la fièvre jaune. Douze de nos concitoyens sont jusqu'à ce jour les tristes victimes du Beau pays. Nous ne saurions trop en intoxiquer à mesure qu'il décroît à la Nile Orléans.

Il existe au moment où nous écrivons, une vingtaine de cas ; d'après les rapports des médecins de notre connaissance, c'est là plus qu'il a été jamais constaté.

THIBODEAUX—Nous lisons dans le même journal :

Cette petite ville est plus que décimée, et c'est vraiment pitié de voir ainsi frappé laquelle de ses rues. Pas un établissement, pas une maison particulière dont les maisons ne soient fermées, et lorsque vous avez à vous adresser d'un parent ou d'une connaissance, lorsque la faim vous force d'aller au magasin, on est obligé de frapper à la contrevent, deux paroles échangées, et puis tout rentre dans un silence de mort. D'ailleurs les sentiments les plus secrets de parents et de famille sont désormais communs. Le pare deserte le lit de douleur de ses enfants, et quand la mort les a frappés, leur cercueil n'a pas plus tôt été mis en terre que la Société Hormand de la Nile Orléans a vu cet état de détresse, et dans son inépuisable charité, elle vient d'envoyer à Thibodeaux quatre de ses membres les plus zélés, parmi lesquels nous avons reconnu M. Ricardo, secrétaire de l'Association. Ces Messieurs, suivis de huit assistants et officiers de santé, sont passés avant-hier dans notre paroisse. Les vœux de notre population les accompagne dans leur mission philantropique, et la reconnaissance de tous les malheureux avec leur plus douce récompense. Ce secours avait d'abord pris le bienvenu, que les docteurs de la localité mort épuisés de veilles et de fatigue, plusieurs d'entre eux même sont malades, et ont par conséquent aussi besoin de soins.

—M. COLIN BABIN, un des citoyens les plus honorables de la paroisse Ascension, a succombé à la fièvre jaune le 19 de ce mois. «Estimé de tous ceux qui l'ont connu, dit le *Vigilant*, il laisse une nombreuse famille.»

—La Cour Suprême, après avoir siégé huit jours aux Opelousas s'est ajournée le 14, et a décidé qu'elle ne continuerait pas son circuit par suite des nouvelles alarmantes reçues des autres localités de district judiciaire. La fièvre jaune sévit avec rigueur à Arcadie et à Mauroe ainsi que dans les villages voisins. La Cour n'y trouverait donc ni avocats ni plaideurs; car les habitans de nos campagnes fuient de toutes parts devant l'épidémie.

—Un cas de fièvre jaune s'est déclaré dernièrement dans le village des Opelousas.

—Le nombre des décès causés par la fièvre jaune dans le village de Washington, aux Opelousas, est de 37 par jour. C'est beaucoup pour une aussi mince localité.

—La fièvre jaune a fait son apparition à Vermillionville, paroisse Lafayette, et aux dernières dates trois personnes y avaient déjà succombé.

—L'état sanitaire de la paroisse St-Landry est fort alarmant. En outre de l'épidémie qui sévit dans plusieurs villages, d'autres fièvres, presque aussi dangereuses, régnent dans les campagnes. L'endroit le plus ombré de la paroisse est jusqu'à présent le village des Opelousas : nous avons dit plus haut qu'il ne s'y était encore décrété qu'un cas de fièvre jaune. Ce cas unique a suffi cependant pour répandre l'alarme parmi la population. Voici ce que nous lisons dans le *Courrier des Opelousas* du 17 courant :

La panique est encore plus générale cette semaine qu'elle ne l'était la semaine dernière. Près de quarante familles ont abandonné la ville jusque à la date, celles qui y sont en ce moment ne peuvent quitter, soit par rapport à leurs affaires ou pour des raisons pécuniaires. Les Sœurs de Notre Chenay et de Beuvre Creek, regrettent de mouche, ainsi que les bords de Wesky chita, situé à environ 40 milles de cette ville, ou sont parties une dizaine de familles, avec tentes, bagages, provisions, &c., d'autres ont gagné les Attakapas, le bords de Téche... Enfin, nous sommes dans une ville presque déserte. A moi ou peut, sans blesser personne, tirer un canon à matin, dans la rue des Opelousas. Les pensionnaits de Mme Renoud, Bercier et Delarselle et les Académies de MM. Rand et Valsée, ainsi que plusieurs magasins en caddé sont fermés, mais les conversations ne roulent que sur la fièvre jaune et les mortalités.

—On lit dans le même journal :

Un marchand de cette ville, qui craint beaucoup la fièvre jaune, a quitté pour quelque jours de se pas gagner de l'argent, et est décidé à abandonner le village pour la prairie, avec femme, enfant, bagages et... toutes ses marchandises, dans le but de monter un magasin provisoire, où il compera. Voilà un gaillard qui est où, pour les affaires.

On nous écrit de Bayou Gauche, à la date du 20 courant, que la fièvre jaune a déjà fait plusieurs victimes à Plaquemines.

—Le *State Paper* de Clinton, annonce d'une manière positive qu'il n'existe pas de cas de fièvre jaune dans cette petite ville.

—La fièvre jaune a décimé dans le village de Felton, situé à une petite distance de Mouroe. Sur une population de 300 habitans, 17 sont morts en un jour.

—*L'Echo de la Fourche* dit que des fièvres malignes se sont déclarées dans la paroisse et que plusieurs personnes y ont déjà succombé.

—M. James Thompson a été assassiné dernièrement dans le gare de l'habitation de M. Worcobles, située sur le bayou Maringouin. Les meurtriers sont inconnus. M. Thompson a reçu quatre balles dans le dos.

—L'*Echo* de la Fourche Coupée enregistre le décès de presque tous les membres d'une famille. M. Verger Vignes a succombé lundi, 12 de ce mois M. Raymond Vignes expirait le même jour; le lendemain, mardi, s'était le tour de Henri Vignes, fils de Raymond Vignes; le jeudi suivant succombait Adélaïde Vignes, fille de Raymond. L'*Echo* ne dit pas quelle maladie a emporté en si peu de temps toute cette famille, mais nous pensons que c'est la fièvre jaune. Le même journal annonce la mort de Mme Hélène Bonin, de M. Henri W. Cowley, fils de juge T. J. Cooby, de M. D. Cyprien Pourciau, et enfin de M. Charles Cutchen.

BUENOS-AYRES.—Nous avons déjà annoncé la fuite d'Urquiza, mais les détails nous manquaient. Nous les trouvons dans les journaux du Nord que la malle nous a transmis hier. C'est à bord de steamer américain *Water Witch*, commandant Page, qu'Urquiza s'est réfugié. Ce dernier, en voyant sa flotte lui échapper, comprit qu'une plus longue lutte devenait impossible. Pierre d'Alliers le manœuvrait et il était évident que des menaces écrites l'agitateur en viendrait bientôt aux notes. Urquiza essaya d'abord de gagner le bord de la mer en plein jour, mais rencontrant sur la route de Palermo une foule irritée qui criait : « Mort à Urquiza ! Vive le gouvernement ! » il jugea prudent de rebrousser chemin et d'attendre la nuit pour exécuter son projet. Il sortit de la ville à minuit; à mi chemin, en voiture se brise et il est obligé de continuer la route à cheval. Un autre de *Water Witch* annonce aux habitans étonnés qu'Urquiza venait de se soustraire aux poursuites de son ennemis. Au même moment les troupes d'Entre-Rios s'embarquaient sur la frégate à vapeur anglaise *Locust*. Les officiers publics laissés en arrière par Urquiza s'empressèrent de faire leur soumission au gouvernement buénos-ayrien.

La fuite d'Urquiza a été favorisée par les ministres de France, d'Angleterre et des Etats-Unis.

M. E. A. Hopkins, consul des Etats-Unis au Paraguay, est arrivé à Montevideo le 15 juillet, sur une frégate à vapeur brésilienne à bord de laquelle il s'était embarqué à Rio Janeiro.

REVUE SCIENTIFIQUE.

MOYEN PRÉSERVATIF ET CURATIF DU CHOLÉRA.

Au moment où le choléra exerce de nouveaux ses ravages dans le nord de l'Europe et où sa visite aux Etats-Unis est loin d'être improbable, on ne lira pas sans intérêt les lignes suivantes que nous extrayons de deux publications récentes signées de VICTOR MEURIER. Il s'agit de l'action des métaux sur l'organisme et de cette action en particulier comme moyen préservatif et curatif du choléra.—Ce moyen est si facile à employer que nous croyons devoir le recommander dans le cas où le terrible fléau ferait son apparition à la Nile Orléans. Il consiste à porter en dessous de ses vêtemens une ceinture plaquée de cuivre aseptiques par une mince couche d'un métal. Rien de plus aisé :

Vers la fin de 1848, M. Maisonneuve, médecin à l'hôpital Cochin, se résignait à réclamer l'admission de quelques-uns de ses malades dans un service d'incurables.

L'infortune qui contraignait la médecine à ces actes d'impuissance était une demoiselle Pauline F.... histéro-paralytique de naissance. Pendant plus d'une année elle avait eté inutilement traitée dans les salles de l'hôpital. Maisonneuve venait d'épuiser sans succès toute la série des antispasmodiques, antisparéliques et autres.

Un étudiant, attaché au service des hôpitaux, avait été témoin des échecs que la médecine classique venait de subir. Convaincu qu'en dehors des ressources officielles de l'art il y avait quelque chose à tenter, il vous demander que le malade lui fût livrée. Le chef de service y consentit, et alors commença un traitement extraordinaire qui, en moins de six mois, amenait la guérison d'une incurable.

Un soir Pauline F.... est prise de spasmes d'une violence extrême : l'heure est avancée. Les cris de la malade troublent le repos de ses voisines; elle-même a le plus grand besoin de calme. C'est maintenant que nous allons voir opérer notre étudiant.

Il s'approche du lit tenant une large plaque de laiton et quatre aimants de même métal. Il entoure avec ses aimants l'extrémité inférieure de chacun des membres, et puis il attend : il attend deux à trois minutes. Au bout de deux à trois minutes, *tous les accidens qu'il venait combattre ont cessé* il n'y a plus d'étouffement, plus de palpitation, plus de mouvements convulsifs. Pauline se tarde pas à s'endormir, et elle repose paisiblement tout le reste de la nuit.

Deux jours après, l'expérience est renouvelée et poussée plus loin. Les mêmes accidens ayant eu lieu, on a recours aux mêmes moyens, et, du nouveau, les divers spasmes disparaissent avec la plus grande facilité. Un calme profond regnait depuis plusieurs minutes: l'étudiant retire l'armature, et presque aussitôt vomissements, angoisses, palpitations violentes reparaissent avec leur première intensité. On applique de nouveaux les aimants aux membres, la plaque de l'aiguiste, et *en quelques instans la malade recouvre une tranquillité parfaite.*

Depuis plusieurs mois, Pauline avait tous les quatre *jours à ébrouyables accès d'hystérie, avec* perte complète de connaissance; rien n'avait pu les prévenir.

Lorsqu'il entendit un leurd galop résonner sur le pavé de sa grande cour, le Trémouille, instinctivement, devina la qualitéfée hôtes qu'lui arrivaient. S'approchant de la vitre, il aperçu un jeune homme, et, curieusement autour d'eux, sur un fauteuil de Louis-Philippe, le page, blessure aux armes de France, et portant sur ses genoux une jeune fille en travestie portefeuille de la maison d'Orléans. Il ne doute plus.

Un vieux serviteur, pâle et tout *effaré*, pénètre alors dans sa chambre, et, la lèvre balbutiante, lui annonce l'arrivée d'un messager de nouvelles.

—Ce n'est rien, dit le chevalier sans peur. Quand cela est, en quelques mots, lui est fait part de sa mission :

—Mon maître m'a prescrit de vous demander si vous voulez vous rendre à Blois, et, dans une heure, je serai prêt à vous suivre.

Il commençait à penser que le départ de Paris, que Madame Gabrielle de Bourbon, sa pieuse nièce, avait obtenu de sa sainteté le Pape, Louis XII, ne serait pas sans doute, et, en effet, Louis XII, ayant pu, en cette présente circonstance; il ne l'y avait pas trouvé. Cependant, il s'entretenait étaient ses amis personnels, ses dévoués à lui, à lui seul, qui sont le pommeau obstinément et sans relâche ces divorce et, dans son instinct de bonté naïve, Louis sentait que, pour semblable mission, il fallait un homme, ainsi de la pauvre défense, et, ce qui plus, gêné avec elle du coup qu'il allait lui porter.

C'est alors qu'il avait songé à La Trémouille, l'ancien page fidèle de Louis XI; l'ancien le général de Charles VIII et que Jeanne avait toujours tenu en grande estime.

Que ce dernier ait, après quelques paroles préparatoires interrompues par de gros soupirs :

—Ah ! mon cousin, dit-il, je sais en grande peine et perplexité, je sonnais la bonté, douceur et *largesse* de Mme Jeanne, son vertueux incomparable; d'autre part, je sais qu'elle ne pourrait bien ligoter, et, pour ce défaut, le prince de France tumultueux en querelle, et finalement en raine. Néanmoins, en songeant à ces deux dangers, je ne puis me résoudre à vous opposer pour la commune renommée et que, alors nous inférence ont été par alors et nous-mêmes, ainsi que vous, je crains fort de reculer, et, par l'effet même de ce mouvement, se trouva bientôt près de la porte. Il s'y arrêta, et, se retournant, il mont contre le front d'un air humble, le prince chevalier relève le stoc, mais une légère pâleur le voilait.

Il demeurait plus alors. La scène sanglante de Saint-Aubin de Cormier était bientôt se renouvelait en se renouvelant contre le même prince, et, cette fois, le vaincu, le bourbon!

Cette fois, quoique chevalier sans peur, et par autre grand affronteur de dangers, La Trémouille trembla, tressaillit, et le sueur lui vint au front.

Ce fut dans ce moment que Louis XII, portant sa tête, et, d'un air ferme, l'aperçut. Se levant aussitôt, il alla droit à lui :

—Bayeux mille fois le bien venu, mon bon cousin, lui dit-il en le prenant par les épaules; merci de votre obéissance, car j'ai besoin de votre aide pour me sortir d'une rude perplexité.

Et il lui tendit la main.

Disparues alors, comme en dehors de toutes ses idées de terreur, sans transition aucune, passant de l'enfer au paradis, sheri de surprise, tentant soit se rattacher de milieu de ses pensées en désordre, oubliant même de presser ou de baiser cette main royale qui venait au devant de lui, le page Jean, comme, en ces moments, sont, dans l'opulence de ses mouvements, sont, dans l'opulence de ses mouvements, *mayen* présence de ce prince, moyen qu'on doit d'autant moins négliger qu'il ne peut y avoir aucun inconvénient à en faire usage, pas, le bord des ressources officielles de l'art, il y a quelque chose à tenter, il vous demander que le malade lui fût livrée. Le chef de service y consentit, et alors commença un traitement extraordinaire qui, en moins de six mois, amenait la guérison d'une incurable.

Un soir Pauline F.... est prise de spasmes d'une violence extrême : l'heure est avancée. Les cris de la malade troublent le repos de ses voisines; elle-même a le plus grand besoin de calme. C'est maintenant que nous allons voir opérer notre étudiant.

Il s'approche du lit tenant une large plaque de laiton et quatre aimants de même métal. Il entoure avec ses aimants l'extrémité inférieure de chacun des membres, et puis il attend : il attend deux à trois minutes. Au bout de deux à trois minutes, *tous les accidens qu'il venait combattre ont cessé* il n'y a plus d'étouffement, plus de palpitation, plus de mouvements convulsifs. Pauline se tarde pas à s'endormir, et elle repose paisiblement tout le reste de la nuit.

Deux jours après, l'expérience est renouvelée et poussée plus loin. Les mêmes accidens ayant eu lieu, on a recours aux mêmes moyens, et, du nouveau, les divers spasmes disparaissent avec la plus grande facilité. Un calme profond regnait depuis plusieurs minutes: l'étudiant retire l'armature, et presque aussitôt vomissements, angoisses, palpitations violentes reparaissent avec leur première intensité. On applique de nouveaux les aimants aux membres, la plaque de l'aiguiste, et *en quelques instans la malade recouvre une tranquillité parfaite.*

Depuis plusieurs mois, Pauline avait tous les quatre *jours à ébrouyables accès d'hystérie, avec* perte complète de connaissance; rien n'avait pu les prévenir.

Le 15 décembre 1848, vers cinq heures du soir, arrivent les premiers habitués de l'hôpital. A huit heures, tic-tac qui ne se ressemble pas. Quelques heures, tic-tac qui ne se ressemble pas. Nous faisons le même expérience que par les jambes, et là aussi nous déterminons à réduite des convulsions partielles.

Cela ne nous suffisant pas encore, nous retirons toutes les pièces de l'armature, et la dernière n'a pas même été enlevée que *déjà l'attaque est revenue tout entière.* Au bout de deux ou trois minutes, les accès ont cessé et leur phase ne paraît pas, mais, les cannes réapparaît, *ils disparaissent de nouveau*, comme chassés par le souffle d'une puissance invisible. Nous ne s'est qu'après 10 ou 12 nouvelles minutes, toutes pendant le reste calmé nous les amenaux, qu'une dernière *générale* des aimants fut faite dans les membres, précédée d'un frémissement dans tout le corps, nous avertit que nous pouvons enfin rentrer hoquetement l'armature.

L'étudiant est devenu docteur en médecine, et aujourd'hui le docteur Burq. Cette découverte, en année l'introduisant dans une voie nouvelle, ne lui a coûté que le premier pas. Il a voulu aller aussi loin que possible, et on comprend qu'en cela donnée de marche continuelle il a dû faire un pas, le pas de chacun. Un jour que, plein de confiance dans le cuivre, il lui demandait une preuve nouvelle de savoir faire, il d'avoir trouvé que le cuivre n'était pas le fer. Ce fut d'abord une grande déception ; ce fut ensuite l'origine d'une découverte. Là où le cuivre avait échoué, un autre métal réussit, Lonsait.

Il reconnaît que cette merveilleuse propriété appartient à tous les métaux et à leurs divers alliages ; que ces métaux, ces alliages n'exercent pas leur puissance sur tous les malades indistinctement, mais que chacun d'eux a des affinités mystérieuses avec certaines personnes, et sont seuls susceptibles d'agir sur elles personnelles. Le docteur Burq tire de ces nombreuses observations une doctrine nouvelle des sécumeux. Il fonde sur cette propriété par lui découverte une série de moyens curatifs, formant une branche nouvelle de la thérapeutique, la métallothérapie, et sans nier l'efficacité d'autres moyens, tels que la gymnastique et l'hydrothérapie, il le sauvegarde avec ces applications du pouvoir des métaux aux crampes des cholériques, aux contractures des tétaniques, aux convulsions de l'épilepsie, aux douleurs signes des névralgies, du rhumatisme, &c. Il pourrait en ses observations à l'hopital Cochin, à la Salpêtrière, à l'Hôtel Dieu, à l'hôpital Necker, à la Maison nationale de santé. Il a fait de cette découverte le sujet de sa thèse inaugurale ; il a ouvert un cours de clinique, il a adressé vingt divers notes ou mémoires aux académies des sciences et de médecine, et il vient finalement de publier une brochure où se trouvent renfermées ses expériences et ses idées.

Presque au début de ses recherches sur le choléra de 1848, M. Burq avait déjà fait une observation précieuse. Puisse-t-elle, lecteur, ne vous être jamais d'aucune utilité. Le voici :

Le premier cholérique qui fut apporté à l'hôpital Cochin était un homme fort et vigoureux. Entré dans les salles de M. Rouen vers trois heures, il offrait déjà les symptômes de la maladie asiatique. Le soir, à sept heures, aucune amélioration n'étant produite, M. Burq en assistait à hauter et l'on lui ordonna de mettre jambes, au niveau des muscles affectés, l'application d'un ruban de laiton.... ... ...